

Dossier de presse

Le pôle aquatique de Mantes en Yvelines à Mantes-la-Jolie : un centre de sport et de loisirs permanent.

Le Conseil Communautaire du mardi 26 janvier 2010 est invité à statuer sur le choix du délégataire pour la gestion du premier pôle aquatique de Mantes en Yvelines. Véritable partenaire du succès de l'équipement, le délégataire choisi devra répondre aux attentes fortes exprimées par la CAMY en matière de gestion et d'animation du site. Faire de ce pôle aquatique un espace ludique et sportif à forte valeur ajoutée et ouvert au plus grand nombre ont été fixés comme objectifs prioritaires par l'Agglomération. Dans ce cadre, une attention toute particulière a été donnée à la politique tarifaire grand public proposée par les délégataires. Performant sur les critères ciblés comme prioritaires, l'UCPA sera le candidat proposé par le Président aux élus du Conseil Communautaire ce soir.

Une politique tarifaire avantageuse pour un équipement attractif

Favoriser l'accès au plus grand nombre sans limite d'âge, de sexe, d'origine sociale ou d'handicap afin de développer le partage, la rencontre et la mixité sociale est le premier attendu de la CAMY. Pour ce faire, parmi les critères de choix du futur délégataire, l'application d'une politique tarifaire avantageuse tient une place primordiale.

Les tarifs proposés par le candidat UCPA mettent l'accent sur la diversification et la souplesse. Plusieurs types de tarifs sont proposés et entrent en parfaite adéquation avec les publics du territoire.

Les tarifs de base se caractérisent par leur forte attractivité. Le tarif d'entrée adulte proposé pour l'activité piscine est de **3,80 €** en plein tarif et de **2,70 €** pour l'entrée enfant (pour les résidents de la CAMY).

Si le candidat UCPA est retenu, l'application des tarifs précités ferait de la 1^{ère} piscine de la CAMY l'une des moins chères de la région compte tenu de la qualité de ses services (bassin sportif, bassin ludique, nombreuses activités, salle de remise en forme...).

Pour satisfaire les besoins plus spécifiques et accueillir le plus grand nombre de visiteurs, une grille de tarifs est élaborée. Un tarif réduit sera appliqué pour les titulaires de la carte famille nombreuse, les Rmistes et chômeurs, les seniors (+ de 65 ans), les guides d'aveugle ou toute personne accompagnant des handicapés et enfin pour les handicapés.

A noter également l'application d'une politique tarifaire avantageuse pour les habitants des communes constituant la CAMY.

Dossier de presse

Viennent compléter ce dispositif un tarif spécifique pour les étudiants ainsi que des cartes « 12 entrées » pour le prix de 10. Pour exemple, l'entrée adulte (résident CAMY) est ainsi ramenée à **2,66€** au lieu de **3,20 €** en tarif réduit.

Un système d'abonnement à l'année est également proposé pour des tarifs très abordables. Pour exemple, un abonnement annuel pour un enfant habitant une commune de l'agglomération porte à **8,08 € par mois** l'entrée **illimitée** à la piscine.

GRILLE DETAILLEE DES TARIFS

Tranches d'âge

Enfant : 3 à 14 ans - Adulte : + de 14 ans

ACCES GRAND PUBLIC	Résident CAMY	Non résident
Entrées unitaires		
Adulte PT	3,80 €	4,80 €
Adulte TR	3,20 €	3,80 €
Etudiant	3,20 €	3,20 €
Enfant	2,70 €	3,20 €
Cartes		
12 entrées adulte PT	38 €	48 €
12 entrées adulte TR	32 €	38 €
12 entrées étudiant	32 €	32 €
12 entrées enfant	27 €	32 €
Carte horaire 10 heures adulte	23 €	33 €
Carte horaire 10 heures enfant	15 €	18 €
Abonnements		
Pass annuel Eau adulte PT	127 €	167 €
Pass annuel Eau adulte TR	117 €	127 €
Pass annuel Eau Etudiant	117 €	117 €
Pass annuel Eau Enfant	97 €	117 €
Accès transversal à tous les espaces et activités		
Pass Intégral PT	480 €	540 €
Pass Intégral TR	432 €	480 €

ACTIVITES AQUATIQUES	Résident CAMY	Non résident
Activité unitaire		
1 séance	10,20 €	13,20 €
Cartes		
12 séances activité à la carte	102 €	132 €
Abonnements		
Abonnement annuel activité adulte	207 €	257 €
Abonnement annuel Ecole de Natation enfant	150 €	200 €
Stages vacances		
Carnet 10 séances	70 €	90 €

Dossier de presse

GROUPES NATATION	Tarif unique CAMY et non résidents
Offre CE	Pour 10 cartes « 12 entrées » achetées, 1 carte offerte >> valorisation à 34,50 € / carnet
Offre Anniversaires enfants (prix par pax, à partir de 6 enfants)	10 €

ESPACE REMISE EN FORME	Résident CAMY	Non résident
Accès unitaire espace cardio-training		
Accès PT	10,20 €	13,20 €
Accès TR	8,20 €	10,20 €
Accès étudiant	8,20 €	8,20 €
Session Accompagnement forme	3,20 €	3,20 €
Cartes		
12 entrées PT	102 €	132 €
12 entrées TR	82 €	102 €
12 entrées étudiant	82 €	82 €
Abonnements		
Pass annuel Forme PT	367 €	426 €
Pass annuel Forme TR	330 €	367 €
Pass annuel étudiant	330 €	330 €

Un grand nombre d'activités pour tous, toute l'année !

La candidature UCPA met également l'accent sur une attente majeure de la CAMY, à savoir l'importance de la place spécifiquement dédiée à la fréquentation des scolaires et des clubs sportifs.

En complément d'un planning d'ouverture au **grand public** très large (plus de **40 heures par semaine** dont une nocturne le vendredi), UCPA propose **88 heures par semaine** dédiées à l'accès des **scolaires** (primaires et secondaires) hors période de vacances.

Les **clubs sportifs** se voient garantir un accès réservé de **90 heures par semaine**.

A noter que pendant les vacances scolaires (hors été) l'ouverture grand public s'élargit et affiche plus de 57 heures par semaine. Les **vacances estivales**, propices aux baignades, verront l'amplitude horaire grand public portée à **67 heures par semaine**.

Le programme d'activités et d'animations proposé par l'UCPA contribue à parfaire la qualité du dossier proposé. En effet, de **3 à 77 ans**, il y en aura pour tout le monde !

Depuis l'enseignement ou la pratique encadrée de la natation, le partage d'un loisir en famille, la pratique d'activités aquatiques à caractère sportif ou encore pour la simple détente et le bien-être, le pôle aquatique va susciter les envies.

Dossier de presse

Zoom sur quelques activités ...

Le jardin aquatique : réservé aux enfants de 3 à 5 ans pour se familiariser avec l'élément eau

L'initiation, l'apprentissage et le perfectionnement enfants et jeunes: de 8 à 18 ans

L'initiation, l'apprentissage, le perfectionnement et les stages pour adultes

L'handi-plouf réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite

L'aquagym (3 niveaux), l'aquaboxing, l'aquapalmes...

Les bébés nageurs

Accueil des futures mamans

Club ado

...

À noter également la création d'une activité intitulée « de l'aquaphobie à l'aquaphilie » spécialement dédiée à celles et ceux qui éprouvent un véritable malaise avec l'élément eau.

En complément de ce programme d'activités plus que complet, l'organisation d'anniversaires pour les enfants est imaginée.

Des événements spéciaux viendront compléter la gamme d'activités comme l'organisation de rencontres sportives de type waterpolo, aquabasket, compétitions ou encore aquathlon...

Depuis la baby-gym au coaching de forme en passant par la technique très en vogue des Pilates ainsi que la gym-sénior, l'espace de remise en forme du pôle répondra également à la volonté de s'adresser à toutes les générations et à toutes les envies.

Le choix d'un partenaire porteur de valeurs fortes

Excellent vecteur d'éducation et de santé, fédérateur et mobilisateur, le sport tient une place de premier choix à Mantes en Yvelines où la population jeune est très présente. Très mobilisée en faveur du développement des pratiques sportives et de loisir, la CAMY a accordé une importance toute particulière au partage de ses valeurs avec son futur partenaire.

Après un avis d'appel à la concurrence déposé courant mars 2008 et 2 mois de délai de réponse, 8 sociétés ont remis leur dossier de candidature dans les délais impartis.

L'examen des différentes offres a permis de retenir 5 dossiers présentant des garanties professionnelles et financières solides. C'est au terme de nombreux mois de rencontres, négociations et entretiens, que l'UCPA a été retenu par la commission de délégation de service public et présenté au vote des élus du Conseil.

Dossier de presse

L'UCPA, porteur de valeurs fortes au service du sport et de la jeunesse

L'UCPA (Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air) est une association de loi 1901 à but non lucratif. Elle est née en 1965, de la complémentarité entre les associations de jeunesse, les fédérations sportives et les pouvoirs publics. L'association remplit trois missions déclinées en **trois métiers : les vacances sportives, les loisirs sportifs de proximité et la formation professionnelle aux métiers du sport et de l'animation**. L'UCPA s'est construite sur des valeurs d'humanisme, de tolérance et de générosité, toujours d'actualité quarante ans après sa fondation. À partir d'un projet associatif, sportif et humaniste, elle a développé une vision nouvelle du sport.

Quelques chiffres clés

- Plus de 40 équipements sportifs et de loisirs animés et gérés pour le compte de collectivités territoriales **dont 12 centres aquatiques**.
- 650 emplois créés (CDI) depuis 2006, dans le cadre des marchés de délégation de service public
- 2,5 millions d'entrées sur les équipements loisirs chaque année
- 90 000 jeunes bénéficiaires d'actions de solidarité
- 70 activités sportives dans 80 destinations

L'UCPA en Île-de-France

L'UCPA porte de nombreuses actions et projets en Ile-de-France :

- Une antenne opérationnelle de son **Institut de Formation** aux métiers du Sport et de l'Animation est basée à Paris,
- **17 équipements sportifs** animés et gérés pour le compte de collectivités locales,
- Développement de nombreux **projets éducatifs et sportifs** : activités éducatives et sportives assurées par l'UCPA en différents lieux : base régionales de loisirs (Bois-le-Roi, Vaires-Torcy), complexes aquatiques Pailleron et Hermant, centre équestre de Vincennes, etc.

Contacts presse

Service Communication - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
Hélène FRANCOIS - 01 30 98 97 50 ou 06 48 71 41 41 - helene.francois@mantesenyvelines.fr
www.mantesenyvelines.fr

Service Communication - UCPA
Laurence LEPLAT – 01 45 87 46 45 - lleplat@ucpa.asso.fr
www.ucpa.com